
Programme de Formation

CPT14 - Le régime de la TVA dans les administrations publiques d'Etat



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 01/10/2026

fin 02/10/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Agents de l'État, des collectivités locales et des établissements publics



Objectifs pédagogiques

- Connaître les administrations assujetties
- Maîtriser le contexte réglementaire de la TVA : exonérations...
- Connaître les conséquences de l'assujettissement à la TVA



Description

1. Le champ d'application de la TVA

- Les opérations imposables
- Les opérations exonérées

2. Calcul de la TVA exigible

- Les conditions d'éligibilité
- La base d'imposition à la TVA
- Les taux de TVA
- Les modalités de facturation de la TVA
- La comptabilisation de la TVA exigible

3. La TVA déductible

- Le droit à déduction
- Les mécanismes de régularisation



- Le cas des assujettis partiels

4. Le paiement de la TVA

5. Autres aspects de la TVA

- La TVA intracommunautaire
- La TVA et les subventions
- La TVA et les délégations de service public
- La TVA et les contrats de partenariat



Prérequis

Connaissance de base en comptabilité publique



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.